



MAIRIE
DE
LA CHAISE-DIEU
43160

Camping Les Prades

Bulletin de réservation des mini-chalets

Année 2019

Nom- Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal : Ville : Pays :
Téléphone : E.mail :

La réservation et la facture seront établies au nom de la personne dont les coordonnées figurent ci-dessus.

Date d'arrivée : Date de départ :
Nombre de nuits :
Type de chalets souhaité : - Anaïs (2 personnes)
- Isabelle (4 personnes)
- Olga (5 personnes)

Participants au séjour :

Nom	Prénom	Age

Règlement du séjour :

Montant de votre location :
Remise (10 % si séjour de 11 jours et +) : -
Frais de dossier : + 8 €
Montant total du séjour : =

Acompte de 30 % du séjour :

Le règlement de l'acompte et frais de réservations est à joindre à ce bulletin (à retourner sous 10 jours).

Mode de règlement : chèques bancaires (à l'ordre du Trésor Public) chèques vacances

Important : taxe de séjour en sus à payer au moment de votre départ : 0,20 € par adulte et par nuitée.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente et les accepter.
Je certifie exacts les renseignements fournis.

Date : Signature :

Conditions particulières de vente

1. **Réservation** : la réservation devient ferme à réception du bulletin de réservation signé par le client et de l'acompte de 30 % du prix du séjour auquel il faut ajouter le montant des frais de dossier.

2. **Règlement du solde** : le client s'engage formellement à verser au service de réservation sur présentation d'une facture, le solde de la location convenue et ceci un mois au moins avant le début du séjour. Le client n'ayant pas versé ce solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son séjour. Dès lors, l'hébergement est de nouveau offert à la location.

3. **Arrivée** : le client doit se présenter le jour mentionné sur le bon de réservation. Un délai de 24h est accordé. Passé ce délai et sans avis notifié au service de réservation, la réservation sera annulée selon les conditions de l'article suivant. Dès lors, l'hébergement est de nouveau offert à la location.

4. Annulation :

- **du fait de l'acheteur** : pas de remboursement des sommes versées.

- **du fait du vendeur** : le service de réservation peut être amené à modifier ou à annuler un séjour en cas de participation insuffisante ou d'événements extérieurs indépendants de sa volonté.

- **interruption de séjour** : En cas d'interruption de séjour par le client pour quelque motif que ce soit, il ne sera procédé à aucun remboursement. Dès lors, l'hébergement est de nouveau offert à la location.

5. Modifications :

- **du fait du vendeur** : dans le cas où le séjour serait modifié sur des éléments essentiels avant son commencement, du fait du service de réservation, le client peut, dans un délai de 7 jours après avoir été averti : soit mettre fin à sa réservation dans les conditions prévues à l'article 4, soit accepter de participer au séjour modifié en signant un avenant au contrat précisant les modifications apportées et la diminution ou l'augmentation du prix que celle-ci entraîne.

- **du fait de l'acheteur** : un supplément de 8 € par facture sera demandé pour toute modification de réservation. Une modification dans le contenu du séjour ne pourra être faite qu'après accord téléphonique préalable et pour un séjour ayant lieu durant la saison touristique en cours. Elle devra être confirmée par courrier, accompagnée du règlement de 8 € et des justificatifs éventuels dans les 7 jours qui suivent votre appel. Aucune modification ne sera acceptée une fois le séjour soldé.

Le présent article « modifications » concerne uniquement des composantes mineures du séjour et ne peut en aucun cas se substituer à nos conditions d'annulations (cf. article 5).

7. **Inscriptions tardives** : en cas d'inscription de moins de 30 jours avant le début de séjour, la totalité du règlement sera exigé à la réservation.

8. **Réclamations** : toute réclamation relative à un séjour doit être adressée dans les 3 jours de prise de possession par lettre recommandée avec accusé de réception à Camping Les Prades/Mairie de La Chaise-Dieu.

9. **Locations** : les locations débutent à partir de 17h30 le jour de l'arrivée et se terminent à 10h00 le jour du départ.

10. **Prestations et obligations** : nos prix comprennent la fourniture du courant électrique et l'utilisation du sanitaire. Un inventaire des lieux sera effectué par le prestataire à l'arrivée et au départ. Le nettoyage de l'hébergement est à la charge du locataire. Les draps ne sont pas fournis. Une caution de 80 € sera exigée à l'arrivée. Le client s'engage à respecter le règlement intérieur qui est affiché à la réception.

11. **Taxe de séjour** : la taxe de séjour est payable sur place.

12. **Animaux** : un seul animal est autorisé par hébergement. Vous devez être en mesure de présenter le carnet de vaccination au responsable du camping. Votre animal devra être tatoué, vacciné et tenu en laisse. Le responsable du site est habilité à refuser tout propriétaire de chiens qui ne respecte pas cette clause.

13. **Nombre d'occupants** : chaque hébergement est prévu pour une capacité d'accueil maximum d'occupants, et celle-ci ne peut être dépassée. Un bébé ou un enfant compte pour une personne. Tout changement dans la composition des participants inscrits sur le bulletin de réservation devra être signalé par écrit au minimum à l'arrivée.

Camping municipal Les Prades

Les Prades

43160 LA CHAISE-DIEU

0471000788 – 0471000157 (hors saison) – 0660452290

e-mail : campinglesprades@orange.fr